

<http://ec-mariecurie-lavilleauxdames.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article137>



INFOS COVID 04/01/2022

- DIRECTION -

Date de mise en ligne : mercredi 5 janvier 2022

Copyright © Ecole élémentaire Marie Curie de LA VILLE AUX DAMES -

Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Depuis ce lundi 03 janvier, un nouveau protocole est mis en place dans les écoles.

Vous trouverez en PJ les informations relatives à ce nouveau protocole.

Les règles d'isolement ont changé et je vous remercie de prendre connaissance des documents en PJ. Ces documents vous précisent les règles à suivre.

- Fiche synthèse cas confirmés/cas contacts
- Fiche détaillée cas confirmés
- Fiche détaillée cas contacts

[-] Attestation Honneur autotests

- Fiche précaution à prendre (pour rappel)
- Fiche niveaux (pour rappel)

Depuis lundi, des cas contacts et des cas positifs sont signalés.

Comme partout, la vigilance est de rigueur.

Je vous rappelle qu'il est essentiel de prévenir rapidement l'école en cas de cas confirmé ou cas contact.

Si un membre du foyer est symptomatique, il est préférable de garder votre enfant en attendant les résultats du test.

Lorsqu'un élève est déclaré positif, la suspension de la classe est décidée comme c'était le cas en décembre.

Lorsqu'un enfant est cas contact (école ou extérieur à l'école), trois tests sont maintenant nécessaires (voir fiche synthèse cas contacts/cas confirmés).

Des parents me sollicitent lorsqu'un collègue est absent. Des articles sur ce site détaillent la procédure. Le protocole précise que

" Le niveau 3 ne permet pas la répartition des élèves en cas d'absence d'un enseignant".

Cela signifie que lorsqu'un collègue est absent et non remplacé, les enfants de cette classe ne sont pas accueillis à l'école. Des parents regrettent de ne pas être informés plus tôt en amont. Je comprends cette position puisque il s'agit d'une question d'organisation mais soyez persuadés que l'école fait toujours son possible pour gérer au mieux les situations d'absence.

Des articles sur ce site détaillent la gestion des absences des collègues.

Ce nouveau protocole exige de notre part à tous une nouvelle adaptation.

L'ensemble de l'équipe pédagogique se mobilise pour que cette situation soit la mieux vécue possible par tous.

Je vous remercie pour votre réactivité en cas de suspension ou fermeture de classe.

Je sais que cela demande une grande souplesse de votre part mais ce qui permet à ce jour de poursuivre l'enseignement dans les écoles.

Pour cette nouvelle année, nous avons un souhait commun, que la COVID ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Tous mes vœux de bonheur et de santé à vous et votre famille.

Anne-Marie SAINT-JEAN